

COOPERATION CEE- LIBERIA

Le 1er mars 1984, Le Dr Samuel Kanyon DOE, chef d'Etat du Libéria, rendra une visite officielle à la Commission.

Le Libéria a adhéré à la première Convention de Lomé en 1976. La coopération CEE-Libéria a porté essentiellement sur la coopération financière et technique. Au titre de cet instrument de la première Convention, une enveloppe financière de 25 millions d'Ecus a été mise à la disposition du Libéria sous forme de subventions (20,2 mio ECU) et prêts spéciaux (4,8 mio ECU).

Les principaux secteurs d'interventions ont été respectivement :

- Développement rural 51,6 %
- Infrastructures économiques 17,0 %
- Education 15,0 %
- Santé 11,0 %

La deuxième Convention (1980-1985) prévoit au titre de la coopération financière et technique un montant de 31 millions d'Ecus (subventions : 26,3 mio ECU; prêts spéciaux : 4,7 mio ECU).

Le programme indicatif réaffirme les priorités établies dans la première Convention, c'est-à-dire :

- Développement rural 50 %
- Infrastructures 23 %
- Développement social 13 %

Depuis 1976, 16,4 millions d'Ecus ont été attribués à des projets régionaux qui intéressent aussi le Libéria. En 1976 et en 1977 le Libéria a reçu au titre de l'aide alimentaire globalement 3.000 tonnes de céréales et 200 tonnes de lait en poudre.

ECHANGES CEE-LIBERIA

La balance commerciale CEE-Libéria dégage un déficit de la Communauté, sauf en 1982. Le principal produit d'exportation du Libéria est le minerai de fer qui représente presque 75 % du total.

	(en mio Ecus)			
	1979	1980	1981	1982
IMPORT	404	453	604	439
EXPORT	375	334	440	546
SOLDE	- 29	- 119	- 164	+ 107
